

Image not found or type unknown



Courtier assurance-vie en liquidation judiciaire

Par **domtom42**, le **28/02/2012 à 18:07**

Bonjour,rrnrnJ'ai souscrit deux contrats d'assurance-vie sur des supports gérés par une grande compagnie d'assurance (en l'occurrence MMA). J'ai souscrits ces contrats auprès d'un courtier qui est en liquidation judiciaire.rnComment puis-je récupérer l'argent de mes placements? Il m'est impossible de prendre contact avec le courtier. Dois-je contacter MMA?rnQuelles sont les démarches à réaliser?rrnrnMerci d'avance pour votre aide.

Par **pat76**, le **28/02/2012 à 18:27**

BonjourrrnrnVous avez posé la question au mandataire judiciaire qui a été désigné par le Tribunal de Commerce?

Par **domtom42**, le **28/02/2012 à 18:49**

Je ne connais pas le nom de cette personne. Je vais essayer de prendre contact avec le tribunal du commerce.